

OFFRE D'EMPLOI – INTERNE ET EXTERNE

Position :Capitaine B737NG

Nombre de postes :6

Département : Opérations aériennes

Lieu d'affectation : Kinshasa, République Démocratique du Congo

Type de contrat : Contrat à durée indéterminée (CDI)

À PROPOS DE NOUS

AIR Congo S.A. est une compagnie aérienne dynamique et en pleine croissance, engagée à offrir un environnement de travail professionnel et stimulant, respectueux des normes internationales de l'aviation.

Active dans le secteur du transport aérien depuis décembre 2024, notre ambition est de devenir un acteur majeur du transport aérien en République Démocratique du Congo et au-delà.

Depuis sa création, AIR Congo s'est fixé pour objectif non seulement d'offrir des services de transport aérien fiables, mais également de contribuer au développement des compétences locales en créant des opportunités professionnelles pour les jeunes Congolais dans les métiers techniques, opérationnels et managériaux.

Dans le cadre du renforcement de ses opérations aériennes et du développement de ses capacités opérationnelles, **AIR Congo S.A. recrute six (6) Capitaines B737NG** pour rejoindre son équipe des Opérations aériennes.

À PROPOS DU POSTE

Le **Capitaine B737NG** est responsable de l'exploitation sûre, efficace et professionnelle des aéronefs Boeing 737NG d'AIR Congo, conformément à la réglementation aéronautique applicable, aux politiques de la compagnie, aux procédures approuvées et aux normes internationales de sécurité aérienne.

Le Capitaine exerce l'autorité de commandement sur l'aéronef et est responsable de la sécurité des passagers, de l'équipage, de l'aéronef et du fret pendant toute la durée de l'exploitation.

Le titulaire du poste joue un rôle central dans le maintien de standards élevés en matière de **sécurité des vols, de discipline opérationnelle, de coordination de l'équipage et de conformité réglementaire**, tout en contribuant au développement continu des opérations aériennes d'AIR Congo.

MISSION DU POSTE

La mission du **Capitaine B737NG** est d'assurer la **conduite sûre, efficace et conforme des opérations aériennes**, conformément à la réglementation applicable, au Manuel des opérations d'AIR Congo, aux procédures opérationnelles standard (**SOP**) et aux normes de sécurité établies.

À ce titre, le Capitaine est chargé d'exercer un commandement efficace de l'équipage de conduite, de prendre des décisions opérationnelles appropriées, de veiller au respect des exigences réglementaires et de la compagnie, et de promouvoir une forte culture de sécurité, de professionnalisme et de **Crew Resource Management (CRM)**.

RESPONSABILITÉS PRINCIPALES

1. Exploitation des vols et commandement

Le Capitaine B737NG est responsable de :

- Exercer l'autorité et le commandement général sur l'aéronef et l'équipage de conduite ;
- Assurer l'exploitation sûre et efficace des vols qui lui sont assignés ;
- Effectuer les vols conformément à la réglementation applicable, aux procédures de la compagnie et aux exigences opérationnelles ;
- Assurer les activités appropriées avant, pendant et après le vol ;
- Évaluer les conditions opérationnelles et prendre les décisions appropriées dans l'intérêt de la sécurité des vols ;
- Veiller à ce que l'aéronef soit exploité dans les limites approuvées ;
- Veiller au respect des plans de vol, procédures et instructions opérationnelles ;
- Prendre les mesures appropriées en cas de situation anormale, d'urgence ou imprévue.

2. Gestion et leadership de l'équipage

Le Capitaine doit :

- Assurer un leadership efficace auprès de l'équipage de conduite ;
- Promouvoir une application efficace du **Crew Resource Management (CRM)** ;
- Établir une communication claire et efficace au sein du cockpit ;
- Répartir de manière appropriée les tâches et responsabilités ;
- Promouvoir le travail d'équipe, la discipline et une forte culture de sécurité ;
- Suivre la performance de l'équipage et traiter les préoccupations opérationnelles ou de sécurité ;
- Assurer une coordination efficace entre l'équipage de conduite et l'équipage de cabine.

3. Sécurité et standards opérationnels

Le Capitaine doit garantir les plus hauts standards de sécurité aérienne.

À ce titre, il doit notamment :

- Appliquer les procédures approuvées en matière de sécurité et d'exploitation ;
- Maintenir une bonne conscience de la situation opérationnelle ;
- Identifier et gérer les risques opérationnels ;
- Prendre des décisions opérationnelles appropriées sur la base des informations disponibles ;
- Signaler les dangers, incidents, événements et préoccupations liés à la sécurité par les canaux appropriés ;
- Soutenir la mise en œuvre et l'amélioration continue du **Safety Management System (SMS)** de la compagnie ;
- Promouvoir une culture proactive de la sécurité auprès des membres d'équipage.

4. Procédures opérationnelles standard

Le Capitaine est responsable de veiller :

- Au strict respect des **Standard Operating Procedures (SOP)** d'AIR Congo ;
- À l'application correcte des procédures d'exploitation de l'aéronef ;
- À l'exécution correcte des procédures normales, anormales et d'urgence ;

- Au respect des check-lists et instructions opérationnelles applicables ;
- À la cohérence et à la standardisation des pratiques au cockpit ;
- À l'identification et au signalement des écarts opérationnels ou des problèmes liés aux procédures.

5. Coordination technique et opérationnelle

Le Capitaine doit :

- S'assurer que l'aéronef est dans un état acceptable pour l'exploitation prévue ;
- Coordonner efficacement avec le **Flight Dispatch, la Maintenance, les Opérations au sol et l'équipage de cabine** ;
- Examiner les informations techniques et opérationnelles pertinentes relatives à l'aéronef ;
- Veiller à ce que les défauts techniques et limitations opérationnelles soient correctement pris en compte ;
- Coordonner avec les départements concernés en cas de problème technique, opérationnel ou de sécurité.

6. Préparation du vol et documentation

Le Capitaine doit :

- Examiner les plans de vol et les informations opérationnelles pertinentes ;
- Évaluer les conditions météorologiques, les NOTAM, les informations aéroportuaires et les autres facteurs pertinents ;
- Vérifier les besoins en carburant et les exigences opérationnelles ;
- Veiller au respect des exigences applicables en matière de masse, centrage et performances ;
- S'assurer que toute la documentation de vol requise est complète et disponible ;
- Veiller à l'exactitude des documents et enregistrements opérationnels et de vol.

7. Situations d'urgence et opérations anormales

Le Capitaine doit :

- Exercer un commandement efficace lors des situations anormales et d'urgence ;

- Appliquer les procédures d'urgence et anormales applicables ;
- Assurer la sécurité des passagers, de l'équipage et de l'aéronef ;
- Coordonner efficacement avec le contrôle de la circulation aérienne et les départements opérationnels concernés ;
- Prendre des décisions appropriées et en temps utile ;
- Assurer le reporting et la documentation appropriés après les événements opérationnels significatifs.

8. Conformité réglementaire

Le Capitaine doit veiller au respect :

- De la réglementation aéronautique nationale applicable ;
- Des **normes et pratiques recommandées de l'OACI** applicables ;
- Des réglementations et exigences de l'État d'immatriculation et de l'État de l'exploitant, selon le cas ;
- Du Manuel des opérations d'AIR Congo ;
- Des politiques et procédures de la compagnie ;
- Des limitations opérationnelles de l'aéronef ;
- Des exigences applicables en matière de temps de vol et de temps de service ;
- Des exigences relatives aux licences, à la médecine aéronautique, à la formation et aux compétences.

Le Capitaine doit maintenir toutes les licences, qualifications, certificats médicaux, formations et contrôles requis pour exercer les privilèges liés à son poste.

EXIGENCES MINIMALES

Les candidats doivent satisfaire aux exigences minimales suivantes :

- Être titulaire d'une **licence ATPL(A) en cours de validité**, délivrée par un État contractant de l'OACI et acceptable par l'autorité de l'aviation civile compétente ;
- Justifier d'un minimum de **5 000 heures de vol au total** ;
- Justifier d'un minimum de **2 500 heures sur aéronefs multimoteurs lourds de plus de 20 tonnes de MTOW** ;

- Justifier d'un minimum de **1 500 heures d'expérience PIC sur avions multipilotes** ;
- Être titulaire d'une **qualification de type B737-300 à B737-900 en cours de validité**, avec un minimum de **500 heures sur type** ; ou
 - Pour les candidats ne disposant pas d'une qualification B737 en cours de validité, justifier d'un minimum de **1 500 heures sur avions à réaction** ;
- Être titulaire d'un **certificat médical de classe 1 en cours de validité**, délivré ou reconnu par l'autorité de l'aviation civile compétente ;
- Justifier au minimum d'un **niveau 4 OACI de compétence linguistique en anglais**.

Les candidats doivent également satisfaire à toutes les exigences applicables en matière de licence, validation, aptitude médicale, formation, contrôle et compétence de l'autorité de l'aviation civile compétente avant le début des opérations commerciales avec AIR Congo.

EXPÉRIENCE SOUHAITÉE

Une préférence pourra être accordée aux candidats disposant de :

- Une expérience opérationnelle récente sur **B737NG** ;
- Une expérience antérieure au sein d'une compagnie aérienne internationale ou régionale ;
- Une solide expérience des **opérations multipilotes** ;
- Une connaissance démontrée et une application pratique du **CRM** ;
- Une solide connaissance des **SOP des compagnies aériennes** ;
- Une expérience antérieure dans des environnements opérationnels complexes ou exigeants ;
- Une expérience dans le cadre d'un **Safety Management System (SMS)** structuré ;
- Une expérience des opérations internationales ou transfrontalières ;
- Un solide historique en matière de sécurité opérationnelle et de professionnalisme.

FORMATION ET QUALIFICATION

Les candidats retenus devront suivre et réussir les formations applicables d'AIR Congo, notamment le **Operator Conversion Course (OCC)**, la formation spécifique à l'aéronef, les

contrôles de compétence et les évaluations requises, conformément au **Manuel des opérations d'AIR Congo (OM-D)** et aux exigences réglementaires applicables.

Les candidats ne disposant pas d'une qualification B737 en cours de validité seront soumis aux exigences applicables en matière de **qualification de type B737 et de formation de conversion**.

Toutes les formations et tous les contrôles requis devront être réussis avant que le candidat ne soit autorisé à effectuer des opérations commerciales.

LICENCE ET VALIDATION

Les candidats titulaires de licences délivrées par la **FAA, l'EASA ou un autre État contractant de l'OACI** peuvent être pris en considération, sous réserve des exigences applicables en matière de licence et de validation.

Le candidat retenu devra obtenir et maintenir toutes les approbations, validations, licences, qualifications et autorisations requises par l'**autorité de l'aviation civile compétente** avant de commencer les opérations commerciales.

COMPÉTENCES ET APTITUDES

Le candidat devra démontrer :

- De solides capacités de commandement et de leadership ;
- Une excellente conscience de la situation ;
- Un bon jugement opérationnel ;
- De solides capacités de prise de décision ;
- D'excellentes compétences en CRM et en travail d'équipe ;
- D'excellentes capacités de communication orale et écrite ;
- La capacité à rester calme et efficace sous pression ;
- De solides capacités de résolution de problèmes ;
- Un haut niveau de professionnalisme et de discipline ;
- Un engagement fort en faveur de la sécurité aérienne et de la conformité réglementaire ;
- La capacité à travailler efficacement dans un environnement multiculturel et international ;

- La capacité à maintenir de bonnes relations professionnelles ;
- Une bonne maîtrise des outils informatiques et des systèmes opérationnels ;
- Une forte orientation vers la sécurité, la qualité et l'amélioration continue.

INDICATEURS CLÉS DE PERFORMANCE (KPI)

Le Capitaine B737NG pourra notamment être évalué sur :

Indicateur	Objectif
Performance en matière de sécurité des vols	Maintenir les plus hauts standards de sécurité opérationnelle
Respect des SOP	Garantir l'application constante des procédures approuvées
Conformité aux formations et contrôles	Maintenir toutes les qualifications et compétences requises
Validité des licences et certificats médicaux	Maintenir toutes les licences, qualifications et certifications médicales à jour
Reporting sécurité	Promouvoir le signalement rapide et précis des dangers et événements
Performance opérationnelle	Contribuer à des opérations aériennes sûres et efficaces
Performance CRM	Maintenir une coordination et une communication efficaces au sein de l'équipage
Documentation opérationnelle	Garantir l'exactitude et l'exhaustivité des documents opérationnels
Discipline opérationnelle	Maintenir un niveau élevé de professionnalisme et de conformité
Constats sécurité et qualité	Identifier et réduire les non-conformités opérationnelles

LANGUES

- **Anglais** : Niveau minimum **4 selon l'échelle de compétence linguistique OACI**, avec une capacité à communiquer efficacement en anglais professionnel et aéronautique ;
- **Français** : Une bonne maîtrise professionnelle constitue un atout.

CONDITIONS ET AVANTAGES

AIR Congo S.A. offre notamment :

- Une rémunération attractive ;
- Une assurance maladie ;
- Des opportunités de formation et de développement professionnel ;
- Un environnement de travail dynamique et international ;
- L'opportunité de contribuer au développement d'une compagnie aérienne nationale ambitieuse.

POURQUOI REJOINDRE AIR CONGO S.A. ?

- Rejoindre une compagnie aérienne nationale en pleine croissance ;
- Intégrer une équipe des Opérations aériennes en développement et ambitieuse ;
- Contribuer au renforcement des standards de sécurité aérienne et opérationnelle ;
- Évoluer dans un environnement professionnel dynamique et multiculturel ;
- Participer au développement de l'industrie aéronautique congolaise ;
- Contribuer à la construction d'une compagnie aérienne nationale de référence ;
- Participer activement à l'instauration d'une culture de sécurité, de professionnalisme et d'excellence opérationnelle.

COMMENT POSTULER ?

Les candidatures sont ouvertes **en interne et en externe**.

Les candidats intéressés et répondant aux critères sont invités à soumettre :

- Un **CV à jour** ;

- Une copie de leur **ATPL(A)** ;
- Une copie de leur **qualification de type B737**, le cas échéant ;
- Un **certificat médical de classe 1 en cours de validité** ;
- Un **certificat de compétence linguistique en anglais selon l'OACI** ;
- Un relevé détaillé des **heures de vol** ;
- Les justificatifs de leur expérience **PIC et sur avions multipilotes** ;
- Les copies des certificats pertinents de **formation, de contrôle de compétence et de qualification** ;
- Un passeport ou document d'identification ;
- Tout autre document attestant de leur expérience professionnelle et de leurs qualifications pertinentes.

Les candidatures doivent être envoyées à :

capitalhumain@air-congo.com

CC :

duresad@air-congo.com

dirfltopsadmin@air-congo.com

À l'attention du **Human Capital Manager**, en indiquant « **B737NG CAPTAIN** » comme objet de l'e-mail.

Kinshasa, le 1er septembre 2026

Pour le Département Human Capital